

“ Règle VI. — Sont suspectes les indulgences plénières que l'on assure concédées à la récitation de quelques paroles, l'indulgence *in articulo mortis* exceptée.

“ Règle VII. — Doivent être rejetées comme apocryphes les indulgences qui se trouvent dans des brochures, des feuilles volantes, imprimées ou manuscrites, dans lesquelles on promet des indulgences, excédant l'usage et la modalité de ces concessions, pour des motifs légers ou superstitieux, à cause de révélations incertaines ou sous des conditions illusoirs.

“ Règle VIII. — Doivent être rejetées comme mensongères les brochures ou feuilles dans lesquelles on promet aux fidèles, contre la récitation de telle ou telle prière, la délivrance d'une ou plusieurs âmes du purgatoire, et les indulgences que l'on dit ajoutées à cette promesse sont apocryphes.

“ Règle IX. — Sont apocryphes ou gravement suspectes les indulgences que l'on donne de concession récente, si elles sont d'un nombre d'années ou de jours inusités. ”

---

### Une religieuse Québécoise au Japon

---

*La Semaine Religieuse* a déjà entretenu ses lecteurs d'une œuvre vraiment héroïque, presque surhumaine, entreprise il y a un peu plus d'un an par les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie au Japon. Nous voulons parler d'une léproserie qui a été offerte à ces Sœurs par l'Evêque de Nagasaki et qu'elles ont acceptée avec un courage au-dessus de tout éloge et une confiance aveugle dans la Providence.

On a pu voir dernièrement, dans les journaux de Québec sous la signature du Père Corre, Missionnaire Apostolique de ce pays, au sujet de la misère physique et morale des pauvres lépreux, un tableau peint sur le vif et propre à remuer toutes les meilleures fibres du cœur.

Nos lecteurs nous sauront gré de mettre à notre tour sous leurs yeux certains détails extraits d'une lettre reçue il y quelques jours par la Révérende Mère Supérieure des Sœurs Franciscaines de Québec. Ce qui donne à cette lettre un intérêt tout particulier, c'est qu'elle est écrite par une Canadienne, Mère Marie Béata, une enfant de Québec même, qui a passé les années de son enfance à Charlesbourg où elle compte des parents, des amis, de